

DECLARATION
A LA PREMIERE REUNION DE HAUT NIVEAU
« ASSAINISSEMENT ET EAU POUR TOUS : UN CADRE D’ACTION
GLOBAL »



A. L'eau et l'assainissement : une priorité politique au Burkina Faso

L'accès à l'eau potable et à des systèmes d'assainissement adéquats fait partie des axes stratégiques majeurs identifiés par le Burkina Faso pour la réduction de la pauvreté, conformément à son Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP).

Une stratégie sectorielle est mise en œuvre depuis janvier 2007 (Programme National d'Approvisionnement en Potable et d'Assainissement à l'horizon 2015 : **PN-AEPA 2015**) en lien avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Elle concrétise l'approche-programme dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement et se fonde sur la stratégie nationale de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) adoptée par le Gouvernement depuis mars 2003.

En janvier 2007, le Gouvernement et les Partenaires au développement ont signé un Mémorandum d'Entente pour la mise en œuvre de cette stratégie sectorielle, à travers lequel ceux-ci se sont engagés à inscrire leurs appuis techniques et financiers dans l'approche-programme définie par le Gouvernement.

Un cadre partenarial « Eau et Assainissement » sera établi au cours du mois de mai 2010 sous le leadership du Gouvernement. Il constituera le nouveau cadre de concertation et de dialogue avec les partenaires techniques et financiers (PTF). Les objectifs spécifiques de ce cadre partenarial sont entre autres de :

- améliorer l'harmonisation des pratiques des PTF dans la mise en œuvre des appuis sectoriels ;
- améliorer la coordination des PTF à travers des missions, études, audits et appréciations conjoints et coordonnés ;
- contribuer à mettre en place un mécanisme de financement efficace du secteur eau-assainissement permettant la cohabitation des trois instruments de financements extérieurs existants (appui budgétaire sectoriel, fonds commun, appui projet) avec le Budget national et faisant de l'appui budgétaire sectoriel l'instrument de financement extérieur privilégié ;
- améliorer la prévisibilité des ressources à moyen terme et assurer un déboursement en cohérence avec le cycle budgétaire.

A la lumière de ce qui précède, le Burkina Faso s'engage à :

- participer aux réunions futures de Haut Niveau ;
- se joindre à l'initiative Assainissement et eau pour tous et souscrire à ses Principes directeurs ;
- finaliser et mettre en œuvre le cadre partenarial.

B. Au Burkina Faso, le ciblage des crédits sur les priorités est une préoccupation constante

Le Burkina est le 2^{ème} pays de la sous-région à mettre en place cette année 2010 un appui budgétaire sectoriel dans le domaine de l'Approvisionnement en Eau Potable et de l'Assainissement.

En milieu rural, le PN-AEPA s'appuie notamment sur un Budget-Programme par Objectifs triennal glissant qui permet de cibler les régions et communes les plus déficitaires lors de l'allocation des ressources. Ce ciblage repose sur le taux d'accès et les besoins en financements tenant compte des contributions de l'ensemble des acteurs.

En milieu urbain, l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) est l'opérateur des services d'eau et d'assainissement. Il fournit un service public de qualité dans un contexte de forte croissance démographique urbaine, et avec une gestion financière en équilibre. On peut relever son expérience innovante d'extension du service d'eau potable dans 5 quartiers non lotis de la capitale Ouagadougou, grâce à l'adaptation des standards techniques et la délégation du service public au secteur privé local.

A cet égard, le Burkina Faso s'engage à :

- mieux suivre et évaluer les actions, notamment en matière d'assainissement. A ce niveau, nous établirons au cours de l'année 2010 une situation de référence fiable pour l'assainissement des eaux usées et excréta. En outre, nous prendrons des mesures pour mieux coordonner et améliorer les systèmes de suivi des indicateurs d'eau et d'assainissement au niveau national et les mettre en cohérence avec les données du Joint Monitoring Program (JMP) ;
- répondre aux futures enquêtes du rapport GLASS.

C. Quels autres engagements pour la mise en œuvre du PN-AEPA ?

Au Burkina Faso, les actions de la période 2010-2012 visant à surmonter les principaux obstacles à l'atteinte des OMD « Eau et Assainissement » consisteront principalement :

1. à mobiliser d'abord des financements supplémentaires tant internes qu'externes en vue de réaliser en milieu rural environ 105 milliers de latrines familiales, 1570 forages et puis modernes, 200 systèmes d'adduction d'eau potable simplifiés (AEPS). Pour le milieu urbain, il s'agira de mobiliser davantage de ressources en eau dans les quatorze centres secondaires de l'ONEA qui sont déficitaires et augmenter les capacités de traitement des eaux usées et excréta dans tous les centres urbains. Durant cette période, le Gouvernement allouera annuellement des fonds propres d'au moins un (1) milliard de FCFA à l'assainissement ;
2. à renforcer ensuite les capacités d'absorption du secteur « Eau et Assainissement ». Il s'agira d'une part d'élaborer et mettre en œuvre un plan de formation des communes à assumer leurs responsabilités de maîtrise d'ouvrage des services d'eau et d'assainissement, et d'autre part de poursuivre la formation des autres acteurs locaux sur l'exécution des activités du secteur, de renforcer les capacités des services techniques déconcentrés de l'Etat à assumer leur rôle d'assistance à la maîtrise d'ouvrage communale et d'exécution des crédits délégués, et de généraliser la réforme de la gestion des infrastructures hydrauliques d'approvisionnement en eau potable en milieu rural et semi-urbain pour une meilleure durabilité des investissements ;
3. enfin, à stimuler la demande pour l'assainissement amélioré en milieu rural. **Il s'agira de mettre en œuvre une vaste campagne de promotion de l'hygiène et de l'assainissement au niveau des ménages à l'échelle nationale et sur la durée. Le top de départ de cette campagne sera organisée en mai 2010 sous la présidence effective de Son Excellence Monsieur le Président du Faso.**